

La semaine du goût – édition 2017



TOUJOURS À L’AFFÛT DE NOUVELLES IDÉES POUR ÉVEILLER LES PLUS JEUNES AU GOÛT, CETTE ANNÉE L’ÉQUIPE DU RESTAURANT SCOLAIRE A CHOISI DE METTRE À L’HONNEUR LE POISSON !

Dans les assiettes, les produits frais issus de la mer ont régalé les papilles avec une verrine de crabe et crevette ou encore un filet de merlu pané à l’anglaise préparé par les cuisiniers. C’est avec étonnement et curiosité que les enfants ont également découvert... un banc de poisson installé au restaurant scolaire.

Pour l’occasion Pomona poisson, fournisseur de la Collectivité, était présent pour animer ce temps de repas et faire découvrir les trésors de la mer aux enfants !

Renouvellement des Comités de Quartier, c’est pour 2018 !

LA CHARTE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 FÉVRIER 2015 LE PRÉVOYAIT AINSI... 2018 SERA L’ANNÉE DU RENOUELEMENT DES MEMBRES SIÉGEANT DANS LES DIFFÉRENTS COMITÉS DE QUARTIER DE LA COMMUNE.

Une occasion à saisir pour les Aixois qui souhaitent s’impliquer en faveur du bien vivre ensemble et s’investir de manière constructive pour leur commune.

Rappelons que les Comités de quartier sont des instances consultatives et des espaces de concertation dédiés à la vie des quartiers d’Aix-sur-Vienne.

Leur objectif est d’animer la vie des quartiers, créer des espaces de paroles, renforcer le lien social autour du bien vivre ensemble et enrichir les projets municipaux.

L’appel à bonnes volontés sera lancé dans le bulletin municipal de mars 2018, surveillez vos boîtes aux lettres !



Poursuite de l'extinction nocturne de l'éclairage public

FIDÈLE À SON ENGAGEMENT PRIS EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA COMMUNE POURSUIT SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Largement annoncée par le biais du bulletin municipal, mais également à l'occasion d'une réunion publique organisée en 2016, la démarche consiste à mettre en œuvre un éclairage public durable et adapté sur l'ensemble du territoire, suivant une programmation établie sur 3 ans (2017-2019). Pour cela, deux solutions techniques ont été choisies en fonction des secteurs de la ville et de leurs besoins :

- des coupures nocturnes au sein des lotissements et des zones semi-urbaines,
- des abaissements de tension en zones urbaines et sur les axes principaux de circulation,

- la poursuite du remplacement d'appareillages obsolètes par des équipements éco / énergie.

Depuis le 1^{er} avril 2017, 434 points lumineux supplémentaires sont concernés par une coupure nocturne et 74 autres points lumineux par un abaissement de tension.

Pour 2018, la démarche prendra en compte 187 points lumineux en coupure nocturne et 160 points lumineux en abaissement de tension.

Cimetière : vers un entretien durable mené dans le respect du lieu

LA COMMUNE, ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDES, A SOUHAITÉ POURSUIVRE SES EFFORTS EN TERMES D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ.

Ainsi, l'essai d'engazonnement mené sur la partie la plus ancienne du site se poursuit. Il s'agit de proposer un aménagement permettant de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien et de répondre à la problématique de ravinement de certaines parties du cimetière.



^ Engazonnement au cimetière

Après plusieurs mois, l'essai est concluant et nous avons décidé de poursuivre l'action engagée.

En parallèle, par respect pour le site et afin de conserver la propreté des lieux, la Commune va très prochainement mettre à disposition des usagers des plateformes de tri pour les végétaux, les gravats et les autres déchets.

Une signalétique adaptée permettra à chacun d'avoir les informations nécessaires. Cette action est menée en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Vienne et le SYDED (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets ménagers et assimilés).